

**Compte Rendu de la séance Officielle du Comité Syndical du SISTO
du Mercredi 23 Mars 2016 à 20 H 30**

Etaient présents :

- M. Marc PAULOIN – Andigné
- M. Guy DUBRAY – Brain sur Longuenée
- MM. Guy CHESNEAU – Champteussé/baconne
- MM. Jean Pierre FERRE, Tony AUGEREAU - Gené
- Mme Francine RICHARD, Mme Frédérique LEHON – Grez Neuville
- M. Jean Jacques JUTEAU – La Jaille Yvon
- MM. Nooruddine MUHAMMAD, Daniel CHALET, Mme Isabelle PRAT – Le Lion d'Angers
- M. Thierry DAILLER – Montreuil sur Maine
- M. Loic LOCHIN– Sceaux d'Anjou
- Mme Karine MARCHAND – Vern d'Anjou
- M. Yannick DELAROCHE, Mme Marie Thérèse DEROUET – Chazé sur Argos
- MM. Alain RAYMOND, Mme Patricia SOUPAULT – Freigné
- MM. Joseph GAUTIER – Loiré
- MM. Christian BOULMANT-NOMBALLAIS, Bernard DENOUS - Aviré
- M. Hubert BOULTOUREAU – Bourg d'Iré
- M. Germain PASSELANDE, M. Ludovic FLORTE – la Chapelle sur Oudon
- M. Philippe LEMALE – La Ferrière de Flée
- Mme Marie Bernadette GROSBOIS – L'Hôtellerie de Flée
- MM. Dominique PELLUAU - Louvaines
- M. Serge SEJOURNE - Marans
- MM. Marcel GARNIER, Patrick BIANG NZIE – Montguillon
- Mme Bernadette MARTIN – Noyant la Gravoyère
- MM Gabriel OREILLARD, Francis SEREX, Mme Anne Cécile THOMAS – Nyoiseau
- Mme Céline PAUMIER, M. Henri COUE – Ste Gemmes d'Andigné
- MM. André BELLIER, Loic MARSOLLIER – St Martin du Bois
- M. Philippe MORICEAU - Segré

Etaient Excusés :

- M. Didier FUSELIEZ – Andigné
- M. Stéphane PERNET – Grez Neuville
- M. Jean Pierre VAUTHIER – La Jaille Yvon
- MM., Michel GUILLOIS – Le Lion d'Angers
- M. Dominique HAURILLON – Sceaux d'Anjou
- M. Patrice BERTHELOT – Vern d'Anjou
- M. Dominique GASDON – Freigné
- M. Albin DE MACEDO – Loiré
- M. Emmanuel JOLIVEL – Bourg d'Iré
- M. André GEORGET – Ferrière de Flée
- M. Frédéric CHERBONNIER – L'Hôtellerie de Flée
- M Dany CHAVET - Louvaines
- M. Daniel BROSSIER – Noyant la Gravoyère
- Mme Thérèse MARSAIS – Ste Gemmes d'Andigné
- M. Guillaume COTTIER – Saint Sauveur de Flée
- Mme Yolande BLANCHARD – Saint Sauveur de Flée
- MM. Marc JUBLIN, Joseph GALON Mme Françoise DENIS-POIZOT – Segré

Etaient Absents :

- Mme Cathie BOULAY – Brain sur Longuenée
- MM., Sylvain ESNAUD, Emmanuel de GELIS - Chambellay
- MM. Dominique LANGLAIS, Jean Luc WALLET – Chenillé Changé

- M. Cyril COSTE – Champteussé/baconne
- M. Xavier MASSERON – Montreuil sur Maine
- M. Jean Claude BRISSET, Mme Michèle SEVILLA – Pruillé
- MM. Patrick GUILLAUMET, Nicolas HENIQUE – Thorigné d’Anjou
- M. Bernard BOUVILLE– Vern d’Anjou
- M. Jean Alain CHEVILLARD, Mme Nathalie CHEVILLARD – Angrie
- MM. Guy BAUDOUIN, David GUICHETEAU – Châtelais
- Mme Karine PERRAULT - Marans
- Mmes Geneviève BURET – Noyant la Gravoyère

M. Stéphane PERNET a donné pouvoir à Mme Francine RICHARD, M. Didier FUSELIEZ a donné pouvoir à M. Marc PAULOIN, M Michel GUILLOIS a donné pouvoir à M. Daniel CHALET, M Joseph GALON a donné pouvoir à M. Philippe MORICEAU, M Marc JUBLIN a donné pouvoir à M. Germain PASSELANDE, M Patrice BERTHELOT a donné pouvoir à Mme Karine MARCHAND, M Albin DE MACEDO a donné pouvoir à M. Joseph GAUTIER, M Dominique HAURILLON a donné pouvoir à Loic LOCHIN.

Monsieur CHESNEAU Guy est nommé secrétaire de séance

- : - : - : - : -

Ajout d’un point à l’ordre du jour :

Remboursement aux associations de 50% du montant HT des factures pour l’achat de gobelets réutilisables

VOTE : Unanimité

Monsieur le Président informe que dans le plan de prévention des déchets du SISTO une aide est accordée aux associations qui souhaitent limiter la production de déchets lors de leurs manifestations en utilisant des gobelets réutilisables.

Aide financière apportée par le SISTO aux associations : 50 % du montant H.T.

VOTE : Unanimité

Approbation du Compte-Rendu du 3 Février 2016

Vote : 45 oui

2 Abstentions : M. SEREX et OREILLARD, nouvellement élu

Compte de Gestion et Administratif 2015

Résultat du Budget - Année 2015

	BP 2015 + DM	Réalisé 2015 (€ HT)	Résultat de l'exercice (€ HT)	Excédent Reporté	Résultat Global
Dépenses de Fonctionnement	3 296 400,00 €	3 072 006,52 €			
Recettes de Fonctionnement	3 296 400,00 €	3 264 088,58 €	192 082,06 €	153 017,90 €	345 099,96 €
Dépenses d'Investissement	790 332,76 €	192 709,72 €			
Recettes d'Investissement	790 332,76 €	230 891,21 €	38 181,49 €	475 509,57 €	513 691,06 €

Vote : Unanimité

Affectation des Résultats

Il est proposé d'affecter le résultat de clôture de fonctionnement au compte 002 (Recette de fonctionnement) Excédent de fonctionnement reporté pour la somme de 345 099,96 €.

VOTE : Unanimité

Budget Primitif 2016

Le budget Primitif 2016 est présenté :

La section de fonctionnement s'élève à 3 496 529 €

La section d'Investissement s'élève à 883 429 €

Dépenses de fonctionnement :

Monsieur SEREX souhaiterait avoir les explications des dépenses inscrites du budget car l'augmentation représente 14 % entre le budget primitif 2016 et le réalisé 2015.

Monsieur le Président informe que 5% du montant de la redevance est imputée au compte 678. Ce montant représente les factures non payées à la fin de l'exercice. Par contre en recettes de fonctionnement au compte 70612 il est prévu 100 % du montant de la redevance.

Au compte 023 un virement à la section d'investissement d'un montant de 150 600 € permet de financer le remboursement du capital des emprunts.

Recettes de fonctionnement :

Les recettes filières sont en baisse.

Monsieur BELLIER précise qu'au 2^{ème} semestre, la déchèterie du Lion d'Angers sera équipée d'une benne pour la récupération des meubles (EcoMobilier).

La section d'investissement n'appelle pas de remarque.

VOTE du Budget Primitif : Unanimité

Cession de biens

Monsieur le Président informe que des bennes de déchèterie sont hors d'usage et seront vendues à 60 € la tonne. Les bennes seront pesées avant la vente au GAEC de la Paillardière de Bourg d'Iré.

VOTE : Unanimité

Demande de subvention ADEME

Une demande de subvention sera faite auprès de l'ADEME concernant « le programme d'actions des relais de mobilisation ».

L'aide forfaitaire représente :

- Dépenses de personnel : 24 000 €/ETP travaillé par an
- Dépenses de communication : 20 000 € maximum par an et par structure.

La durée de l'aide est de 3 ans avec possibilité de reconduction.

Admission en non-valeur

La trésorerie a adressé un état d'admission en non-valeur qui correspond à :

- Redevance spéciale de 2012 pour un montant de 260,61 €,
- Facture déchèterie pour un montant de 133,08 €.

Soit un total de 393,69 €.

VOTE : Unanimité

Personnel

Renouvellement du contrat de l'agent de prévention et d'information pour une durée d'un an à compter du 8 avril 2016.

Le SISTO doit procéder à l'archivage des dossiers. Un contrat de 6 à 7 semaines sera établi pour le recrutement d'un agent des archives départementales. Coût estimé 4 000 €.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2016.

VOTE : Unanimité

Informations/Questions diverses

Recouvrement de la Redevance :

Le tableau de recouvrement de la redevance est présenté ci-dessous pour information :

	3CS	CCRLA	4C	TOTAL	Reste à percevoir € HT
2013	100,37%	96,84%	98,21%	98,74%	28 315,65
2014	98,47%	94,39%	98,71%	96,90%	60 135,21
2015	93,50%	86,38%	95,48%	90,86%	217 038,41

Centre de tri SUEZ de Segré :

Monsieur le Président informe que le Centre de Tri SUEZ de Segré s'arrêtera à compter du 1^{er} Avril 2016. Les Emballages seront transférés à Valorpole du Mans. Par ailleurs l'extension de consignes de tri (emballages) débutera le 1^{er} Septembre 2016. Le Verre et le papier seront toujours stockés à Segré pour être rechargés en vue du recyclage chez le repreneur.

Consultation en cours :

2 consultations sont en cours :

Le Journal du SISTO et la communication sur les évolutions des consignes de tri.

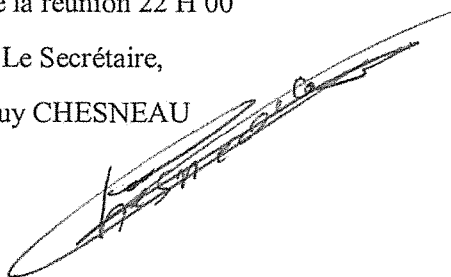
Calendrier des réunions :

Bureau : Lundi 9 Mai 2016 à 18 H 30

Comité Syndical : Mercredi 25 Mai 2016 à 20 H 30

Fin de la réunion 22 H 00

Le Secrétaire,
Guy CHESNEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy Chesneau', is written over the printed name. The signature is slanted upwards from left to right and is enclosed within a large, loopy oval stroke.